

2 Documents et renseignements requis

Lisez et remplissez les parties qui s'appliquent au type d'organisme visé par la demande :

- **Organisme de bienfaisance** : partie 2.1
- **Institution muséale** : parties 2.1 et 2.2
- **Organisme culturel ou de communication** : parties 2.1 et 2.3
- **Association québécoise ou canadienne de sport amateur** : parties 2.1 et 2.4

IMPORTANT

Pour vous assurer que chaque document requis est bien joint à votre demande, cochez la case correspondante à droite.

2.1 Documents et renseignements à fournir par tous les types d'organismes

Joignez les documents suivants :

- une copie des documents constitutifs qui ont officiellement donné naissance à l'organisme et, si l'organisme a rédigé des règlements, une copie de ces règlements;
- un résumé des activités et des programmes que l'organisme compte entreprendre pour atteindre les objectifs énoncés dans ses documents constitutifs;
- les états financiers de l'organisme pour sa dernière année d'imposition complète (si l'organisme n'est pas encore en activité, joignez le budget proposé [ou une estimation des revenus et des dépenses, de l'actif et du passif] pour sa première année d'activité).

Si l'organisme possède des immeubles (terrains ou bâtiments) ou s'il projette d'en acquérir, inscrivez le nom sous lequel ceux-ci sont ou seront enregistrés.

2.2 Documents et renseignements supplémentaires à fournir par les institutions muséales

Joignez une copie de la lettre dans laquelle le ministère de la Culture et des Communications reconnaît l'organisme comme institution muséale.

Si Revenu Québec ou l'ARC a enregistré l'organisme comme organisme de bienfaisance ou comme organisme culturel ou de communication, cet enregistrement est-il encore en vigueur? Oui Non

Si **oui**, joignez une copie de la notification d'enregistrement reçue par l'organisme.

NOTE

L'organisme doit démontrer que la reconnaissance que le ministère de la Culture et des Communications lui a accordée à titre d'institution muséale est encore en vigueur.

2.3 Documents et renseignements supplémentaires à fournir par les organismes culturels ou de communication

Joignez une copie de la lettre dans laquelle le ministère de la Culture et des Communications recommande que l'organisme soit enregistré comme organisme culturel ou de communication.

L'organisme est-il constitué exclusivement dans un but non lucratif, et ses activités sont-elles exercées uniquement dans ce but? Oui Non

Si Revenu Québec ou l'ARC a enregistré l'organisme comme organisme de bienfaisance, cet enregistrement est-il encore en vigueur? ... Oui Non

Si **oui**, joignez une copie de la notification d'enregistrement reçue par l'organisme.

2.4 Renseignements supplémentaires à fournir par les associations québécoises ou canadiennes de sport amateur

Le but exclusif et la fonction exclusive de l'organisme consistent-ils à promouvoir le sport amateur au Québec à l'échelle provinciale? Oui Non

Le but exclusif et la fonction exclusive de l'organisme consistent-ils à promouvoir le sport amateur au Canada à l'échelle nationale? Oui Non

L'organisme consacre-t-il l'ensemble de ses ressources à la poursuite de ce but et à cette fonction? Oui Non

S'il s'agit d'une association québécoise de sport amateur, son centre de contrôle et de gestion est-il situé au Québec? Oui Non

Si **non**, indiquez où il est situé : _____

Une partie du revenu de l'organisme est-elle payable à un propriétaire ou à l'un de ses membres ou de ses actionnaires, ou autrement mise à la disposition personnelle de ces derniers (sauf si le propriétaire, le membre ou l'actionnaire est un club ou une association dont le but premier et la fonction première sont de promouvoir le sport amateur au Canada)? Oui Non



3 Signature

Deux des administrateurs ou des fiduciaires de l'organisme doivent remplir cette partie.

Nous déclarons que les renseignements fournis dans ce formulaire et dans tous les documents joints sont exacts et complets.

Nom du signataire

Poste au sein de l'organisme

Adresse postale

Code postal

Signature

Date

Ind. rég.

Téléphone

Poste

Nom du signataire

Poste au sein de l'organisme

Adresse postale

Code postal

Signature

Date

Ind. rég.

Téléphone

Poste

Renseignements

Organisme de bienfaisance

Un organisme de bienfaisance peut être désigné ou enregistré par Revenu Québec soit en tant qu'œuvre de bienfaisance, soit en tant que fondation de bienfaisance publique ou privée.

Œuvre de bienfaisance

Pour être enregistré à titre d'œuvre de bienfaisance, un organisme de bienfaisance, constitué en société ou non, doit remplir les conditions suivantes :

- il est constitué et administré exclusivement à des fins de bienfaisance;
- la totalité de ses ressources est consacrée à ses activités de bienfaisance ou au versement de sommes à titre de versements admissibles (voyez la définition ci-contre);
- en règle générale, aucune partie de son revenu n'est utilisée pour payer ses propriétaires, ses membres, ses actionnaires, ses fiduciaires ou ses auteurs, ni pour la mettre, de quelque manière que ce soit, à la disposition de ces personnes pour leur bénéfice;
- moins de 50 % des administrateurs, des dirigeants, des fiduciaires ou des autres responsables ont un lien de dépendance
 - entre eux,
 - avec chacun des autres administrateurs, des autres dirigeants, des autres fiduciaires ou des autres responsables,
 - avec la personne qui a fourni des sommes représentant plus de 50 % des capitaux de l'organisme, ou avec chaque membre d'un groupe de personnes ayant entre elles un lien de dépendance si ce groupe de personnes a fourni de telles sommes;
- si plus de 50 % de ses capitaux proviennent d'une seule personne, l'organisme n'est pas contrôlé, de quelque façon que ce soit, par cette personne ni par un groupe de personnes qui ont entre elles un lien de dépendance et dont l'une a un lien de dépendance avec cette personne.

On entend par *versements admissibles* les versements faits, par un organisme de bienfaisance, sous forme de dons ou par une autre mise à disposition de ressources, à

- un donataire reconnu, sauf si les versements sont faits sous forme de dons par une œuvre de bienfaisance et que le total de ces versements est supérieur à 50 % du revenu de celle-ci pour son année d'imposition (cette restriction ne s'applique pas aux versements faits par une œuvre de bienfaisance à des organismes de bienfaisance associés [voyez la définition ci-dessous]);
- une organisation donataire (voyez la définition ci-dessous), si l'organisme de bienfaisance remplit **toutes** les conditions suivantes :
 - il fait les versements en vue de la réalisation de ses fins de bienfaisance,
 - il s'assure que les versements sont utilisés uniquement pour des activités de bienfaisance visant la réalisation de ses fins de bienfaisance,
 - il tient des documents qui permettent de démontrer, d'une part, le but des versements faits et, d'autre part, que les versements sont utilisés pour des activités de bienfaisance visant la réalisation de ses fins de bienfaisance.

On entend par *organisme de bienfaisance associé* un organisme de bienfaisance enregistré qui a été désigné par l'ARC comme un organisme de bienfaisance associé à un ou plusieurs autres organismes de bienfaisance enregistrés.

On entend par *organisation donataire* une personne, un club, un cercle, une association, une organisation ou une entité prescrite, à l'exception d'un donataire reconnu.

Une œuvre de bienfaisance est réputée consacrer ses ressources à ses activités de bienfaisance si elle utilise ces ressources dans l'exploitation d'une entreprise reliée (voyez la définition ci-après).



13NS ZZ 49517883

On entend par *entreprise reliée* une entreprise dont les activités sont liées et subordonnées aux buts d'un organisme de bienfaisance. Cette expression désigne aussi une entreprise dont les activités ne sont pas liées aux buts d'un organisme de bienfaisance si la quasi-totalité des personnes employées par celui-ci dans l'exploitation de cette entreprise ne sont pas rémunérées pour cet emploi.

Une œuvre de bienfaisance n'est pas considérée comme constituée et administrée exclusivement à des fins de bienfaisance si elle consacre une partie de ses ressources à des activités directes ou indirectes visant à soutenir un parti politique ou un candidat à une charge publique, ou visant à faire opposition à l'un ou à l'autre.

Fondation de bienfaisance (publique ou privée)

Pour être enregistré à titre de fondation de bienfaisance, un organisme de bienfaisance, autre qu'une œuvre de bienfaisance, constitué en société ou en fiducie doit remplir les conditions suivantes :

- il est constitué et administré exclusivement à des fins de bienfaisance, y compris pour le versement de sommes à titre de versements admissibles;
- en règle générale, aucune partie de son revenu n'est utilisée pour payer ses propriétaires, ses membres, ses actionnaires, ses fiduciaires ou ses auteurs, ni pour la mettre, de quelque manière que ce soit, à la disposition de ces personnes pour leur bénéfice.

Une fondation de bienfaisance n'est pas considérée comme constituée et administrée exclusivement à des fins de bienfaisance si elle consacre une partie de ses ressources à des activités directes ou indirectes visant à soutenir un parti politique ou un candidat à une charge publique, ou visant à faire opposition à l'un ou à l'autre.

Fondation publique

Une fondation de bienfaisance est considérée comme une fondation publique si elle remplit les conditions suivantes :

- moins de 50 % de ses administrateurs, de ses dirigeants, de ses fiduciaires ou de ses autres responsables ont un lien de dépendance
 - entre eux,
 - avec chacun des autres administrateurs, des autres dirigeants, des autres fiduciaires ou des autres responsables de la fondation,
 - avec la personne qui a fourni des sommes représentant plus de 50 % des capitaux de la fondation, ou avec chaque membre d'un groupe de personnes ayant entre elles un lien de dépendance si ce groupe de personnes a fourni de telles sommes;
- si plus de 50 % de ses capitaux proviennent d'une seule personne, la fondation n'est pas contrôlée, de quelque façon que ce soit, par cette personne ni par un groupe de personnes qui ont entre elles un lien de dépendance et dont l'une a un lien de dépendance avec cette personne.

Fondation privée

Une fondation de bienfaisance qui n'est pas une fondation publique est considérée comme une fondation privée.

Institution muséale

Pour être enregistré par Revenu Québec à titre d'institution muséale, un organisme doit remplir les conditions suivantes :

- il n'est pas déjà enregistré à titre d'organisme de bienfaisance ou d'organisme culturel ou de communication;
- le ministère de la Culture et des Communications l'a reconnu comme institution muséale, et cette reconnaissance est en vigueur.

Organisme culturel ou de communication

Pour être enregistré par Revenu Québec à titre d'organisme culturel ou de communication, un organisme doit remplir les conditions suivantes :

- il est un organisme sans but lucratif;
- il n'est pas déjà enregistré à titre d'organisme de bienfaisance;
- le ministère de la Culture et des Communications a recommandé son enregistrement à titre d'organisme culturel ou de communication.

Association québécoise ou canadienne de sport amateur

Pour être enregistrée par Revenu Québec à titre d'association québécoise ou canadienne de sport amateur, une association doit remplir les conditions suivantes :

- dans le cas d'une association **québécoise**,
 - elle a été constituée en vertu d'une loi du Québec ou du Canada, et son centre de contrôle et de gestion est situé au Québec,
 - elle a pour but exclusif et fonction exclusive la promotion du sport amateur au Québec à l'échelle provinciale;
- dans le cas d'une association **canadienne**,
 - elle réside au Canada,
 - elle a été constituée en vertu d'une loi en vigueur au Canada,
 - elle a pour but exclusif et fonction exclusive la promotion du sport amateur au Canada à l'échelle nationale;
- elle consacre l'ensemble de ses ressources à la poursuite de son but exclusif et à sa fonction exclusive;
- elle n'utilise aucune partie de son revenu pour payer un propriétaire, un membre ou un actionnaire ni même pour la mettre à la disposition personnelle de ceux-ci, sauf si le propriétaire, le membre ou l'actionnaire est un club ou une association dont le but premier et la fonction première sont de promouvoir le sport amateur au Canada.

Une association québécoise ou canadienne de sport amateur qui consacre une partie de ses ressources à des activités directes ou indirectes visant à soutenir un parti politique ou un candidat à une charge publique, ou visant à faire opposition à l'un ou à l'autre n'est pas considérée comme consacrant cette partie à la poursuite de son but exclusif et à sa fonction exclusive.



Annexe A – Administrateurs, dirigeants, fiduciaires ou autres responsables

Nom de l'organisme

Date de fin de l'année d'imposition

A	A	A	A	M	M	J	J		

Vous devez fournir les renseignements demandés sur chaque administrateur, chaque dirigeant, chaque fiduciaire et chaque autre responsable de l'organisme. Si l'organisme est une association québécoise ou canadienne de sport amateur, vous n'avez pas à indiquer s'il y a un lien de dépendance entre ces personnes.

Nombre total d'administrateurs, de dirigeants, de fiduciaires et d'autres responsables :

1	Nom de famille	Prénom		
	Adresse			
	Code postal		Ind. rég.	Téléphone
	Date de naissance	Profession ou secteur d'activité	Poste au sein de l'organisme	
	Durée du mandat Date de début		Date de fin	
	Cette personne a-t-elle un lien de dépendance avec d'autres administrateurs, d'autres dirigeants, d'autres fiduciaires ou d'autres responsables de l'organisme? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui , précisez : _____			

2	Nom de famille	Prénom		
	Adresse			
	Code postal		Ind. rég.	Téléphone
	Date de naissance	Profession ou secteur d'activité	Poste au sein de l'organisme	
	Durée du mandat Date de début		Date de fin	
	Cette personne a-t-elle un lien de dépendance avec d'autres administrateurs, d'autres dirigeants, d'autres fiduciaires ou d'autres responsables de l'organisme? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui , précisez : _____			

3	Nom de famille	Prénom		
	Adresse			
	Code postal		Ind. rég.	Téléphone
	Date de naissance	Profession ou secteur d'activité	Poste au sein de l'organisme	
	Durée du mandat Date de début		Date de fin	
	Cette personne a-t-elle un lien de dépendance avec d'autres administrateurs, d'autres dirigeants, d'autres fiduciaires ou d'autres responsables de l'organisme? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui , précisez : _____			



4

Nom de famille _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ind. rég. _____ Téléphone _____

Date de naissance _____ Profession ou secteur d'activité _____ Poste au sein de l'organisme _____

Durée du mandat
Date de début _____ Date de fin _____

Cette personne a-t-elle un lien de dépendance avec d'autres administrateurs, d'autres dirigeants, d'autres fiduciaires ou d'autres responsables de l'organisme?
 Oui Non Si **oui**, précisez : _____

4

5

Nom de famille _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ind. rég. _____ Téléphone _____

Date de naissance _____ Profession ou secteur d'activité _____ Poste au sein de l'organisme _____

Durée du mandat
Date de début _____ Date de fin _____

Cette personne a-t-elle un lien de dépendance avec d'autres administrateurs, d'autres dirigeants, d'autres fiduciaires ou d'autres responsables de l'organisme?
 Oui Non Si **oui**, précisez : _____

5

6

Nom de famille _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ind. rég. _____ Téléphone _____

Date de naissance _____ Profession ou secteur d'activité _____ Poste au sein de l'organisme _____

Durée du mandat
Date de début _____ Date de fin _____

Cette personne a-t-elle un lien de dépendance avec d'autres administrateurs, d'autres dirigeants, d'autres fiduciaires ou d'autres responsables de l'organisme?
 Oui Non Si **oui**, précisez : _____

6

7

Nom de famille _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ind. rég. _____ Téléphone _____

Date de naissance _____ Profession ou secteur d'activité _____ Poste au sein de l'organisme _____

Durée du mandat
Date de début _____ Date de fin _____

Cette personne a-t-elle un lien de dépendance avec d'autres administrateurs, d'autres dirigeants, d'autres fiduciaires ou d'autres responsables de l'organisme?
 Oui Non Si **oui**, précisez : _____

7

